

Restitution des travaux de l'atelier B

Mise en accessibilité des établissements scolaires



Participants :

- Ville d'Angers
- Cerema
- Ville et Métropole de Nantes
- Villeneuve d'Ascq
- Villeurbanne
- Ville de Rouen
- Ville de Metz
- La Roche-sur-Yon
- Métropole de Lyon

Comment l'obligation réglementaire nous amène à repenser les établissements scolaires ?



- **Un constat :**
 - École comme lieu inclusif, favorisant l'échange et le partage, qui forme les futurs citoyens
 - Ad'AP : établissements scolaires représentent une part importante du patrimoine. Les collectivités sont à mi-parcours de l'Ad'AP et en planifie les périodes 2 et 3 en remobilisant les nouvelles équipes municipales
 - Publics spécifiques des écoles = Travaux de mise en accessibilité spécifiques
- **Une problématique :** A mi-parcours de l'Ad'AP, quels retours d'expériences sur la stratégie d'action et sur les travaux de mise en accessibilité peuvent optimiser et faciliter la mise en œuvre de l'Ad'AP sur les établissements scolaires ?
- **Des livrables :**
 - **Livrable n°1 - Stratégie de mise en accessibilité des établissements scolaires** (critères de priorisation, retours qualitatifs et acteurs)
 - **Livrable n°2 – Travaux d'accessibilité des établissements scolaires** (Recueil de bonnes et fausses bonnes pratiques et retour d'expérience de Nantes)

L'usage doit être au centre des réflexions

■ Stratégie de mise en accessibilité des établissements scolaires

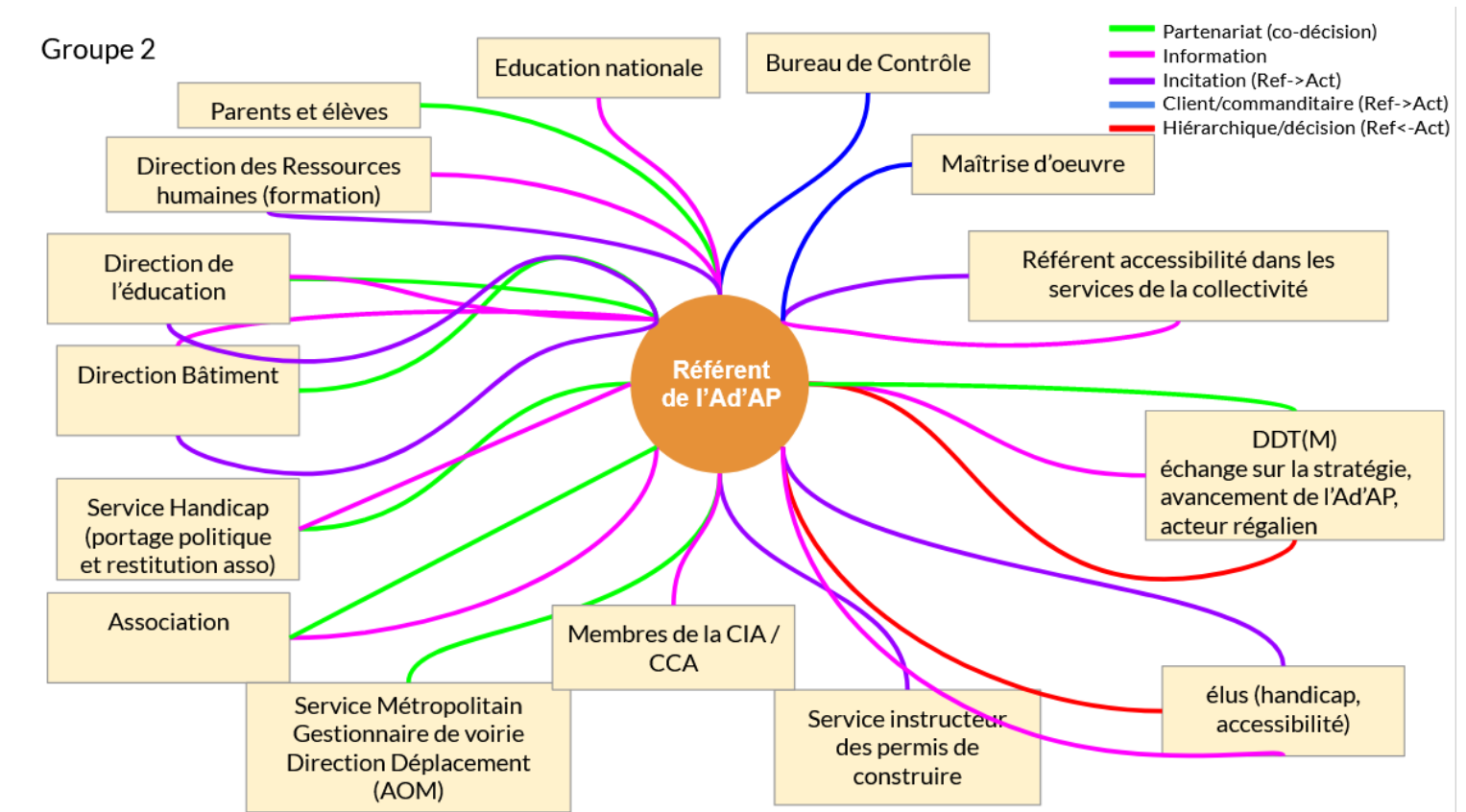
Hierarchisation des critères pour prioriser la mise en accessibilité des établissements scolaires



L'usage doit être au centre des réflexions

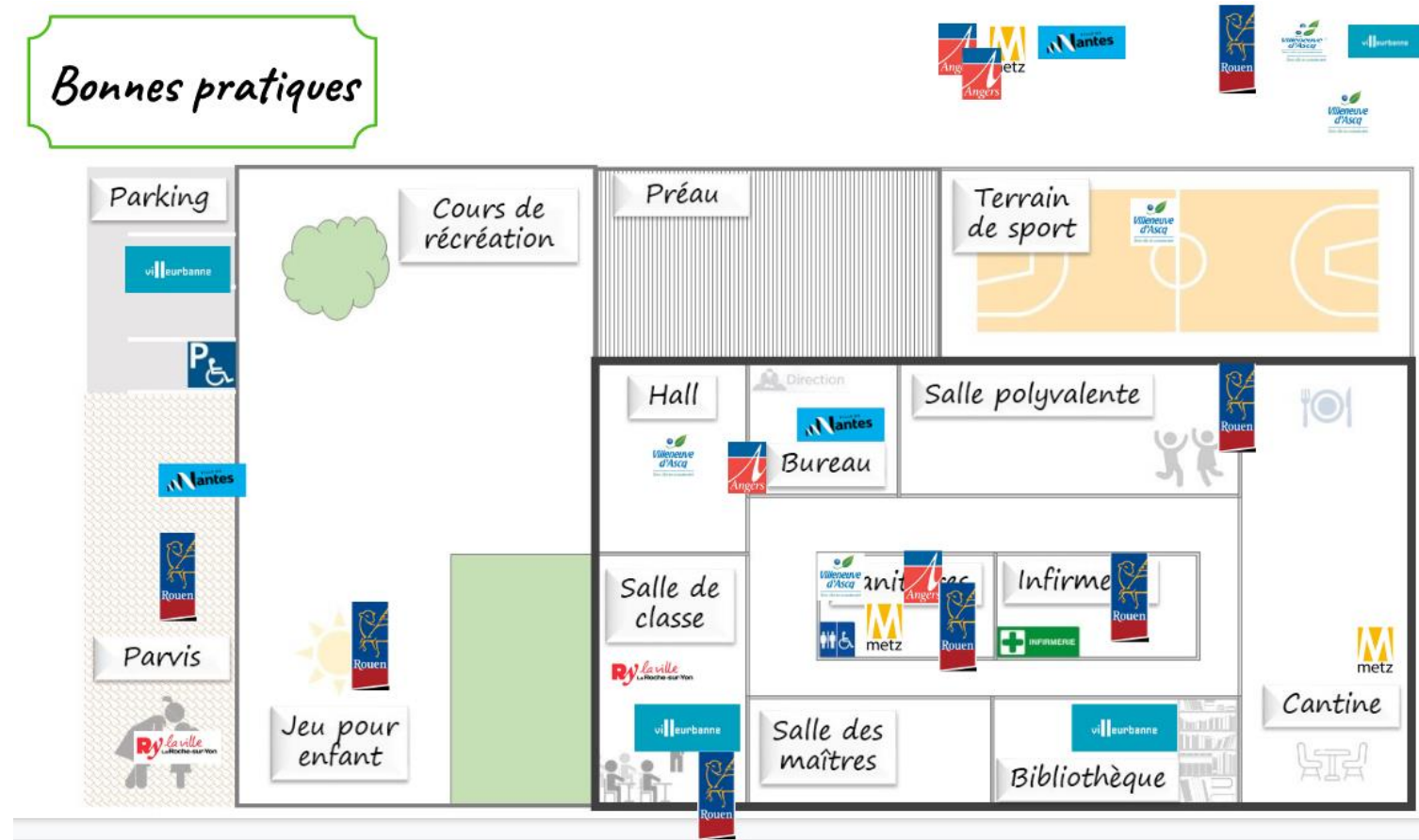
■ Le référent est au cœur de la démarche

- Partenaires internes a la collectivité
- Élus
- Experts (Associations, CCA,...)
- Partenaires annexes (éduc. Nationale, ...)
- Usagers (parents, élèves...)
- Contrôleurs (DDT(M) ...)



L'usage doit être au centre des réflexions

- Un établissement = multiples fonctions



L'usage doit être au centre des réflexions

- **Bonnes pratiques dans les travaux**
 - Circulations intérieures et parvis



L'usage doit être au centre des réflexions

- **Bonnes pratiques dans les travaux**
 - Signalétique



L'usage doit être au centre des réflexions

- **Bonnes pratiques dans les travaux**

- Salles de classe (ULIS)

- Traitement acoustique
- Traitement lumineux (variateur de lumière...)
- Dispositif de communication facilités
- Mobiliers
- Matériels pédagogiques spécifiques



L'usage doit être au centre des réflexions

- **Bonnes pratiques dans les travaux**
 - Sanitaires



L'usage doit être au centre des réflexions

- Pratiques comme base d'optimisation



Conclusion

Merci de votre attention